Vouillé 2020

Bulletin municipal annuel de votre commune













ÉTUDES · CRÉATION · ENTRETIEN DE VOS EXTÉRIEURS

> Thomas Juiz 06 31 86 49 88

9 rue de Ribière 86190 VOUILLÉ

thomas@cotejardin86.com

www.cotejardin86.com







30, rue du Lac 86190 VOUILLÉ





6 Bis Place de l'Église - 86190 VOUILLÉ *Tél. 05 49 51 80 22*





SOMMAIRE

Éditop. 3
Temps fortsp. 4
Financesp. 6
Recensementp. 7
Démarchesp. 8
Village Étapep. 10
Vie commerciale et artisanalep. 11
Vie locale et tourismep. 12
Médiathèquep. 14
Vie culturellep. 15
Bâtiments et voiriep. 16
Vie scolairep. 18
Communauté de communes
du Haut-Poitoup. 20
Infos RHp. 21
CCASp. 21
Cadre de viep. 22
Jeunesse, sport et vie associativep.24
Agendap. 25
Centre socioculturel LA CASE et Mission
Locale d'Insertion du Poitoup. 26
Vie pratiquep. 28



Directeur de la publication : Eric MARTIN
Coordination et mise en page :
service communication de la mairie
Crédits photos : A tout bout de chant,
Communauté de communes du Haut-Poitou,
Collège La Chaume-La Salle, École élémentaire
du Petit Bois, École maternelle La Clef des
Champs, G. FIABIANI, A. JARRY, Libellab,
Mission locale d'Insertion du Poitou, Mairie,
J. OTRUQUIN, Village Étape.
Impression: Imprimerie Nouvelle

Ce document est imprimé sur papier certifié issu des forêts gérées durablement, sur le plan environnemental, économique et social.

ÉDITO DU MAIRE

Chère Madame, Cher Monsieur,



La lecture de ce bulletin annuel vous confirmera le dynamisme et l'attractivité de notre Commune. Que l'ensemble des acteurs locaux en soient remerciés! Élus, agents municipaux, associations, commerçants, artisans, entrepreneurs, professions libérales, tous concourent à faire de Vouillé un village où il fait bon vivre.

Avec la confirmation des « 3 fleurs » au concours des « Villes et Villages fleuris », la qualité de notre cadre de vie a de nouveau été mise à l'honneur par le jury régional qui a décerné un prix spécial « cimetière paysager » pour la végétalisation du cimetière du Bois du Colombier.

Avec le renouvellement en cours du label « Village Etape », ce sont les acteurs économiques qui bénéficient de la communication mise en place sur la RN 149. L'évaluation réalisée cette année a conforté les points forts de notre commune pour ce label : espaces et équipements publics de qualité, commerces dynamiques, passage de nombreux visiteurs, retombées économiques sur le territoire...

2019 aura été l'année de la commémoration du 80 eme anniversaire de l'accueil des évacués de la Moselle réfugiés dans la Vienne au début de la Seconde Guerre Mondiale. Ces évènements particulièrement douloureux de notre histoire locale ont donné lieu à d'importantes cérémonies avec nos amis Mosellans, clôturées le 8 septembre dernier par un temps de recueillement devant le monument aux morts et la stèle commémorative face à l'Hôtel « Le Clovis ».

Vous trouverez dans les pages suivantes, une présentation des nombreux temps forts qui ont ponctué la vie communale en 2019, parmi lesquels, le marché des producteurs qui a accueilli près de 900 visiteurs, les Premières Olympiades de Vouillé organisées par l'Établissement « La Chaume – La Salle » avec la participation de l'École du Petit Bois, la première édition regroupée de la Fête des Enfants et des Associations…avec toujours le même état d'esprit : échange et convivialité!

L'évènement marquant de cette année aura été l'ouverture de la nouvelle gendarmerie intercommunale à Vouillé, rue de Braunsbach. Dans des nouveaux locaux fonctionnels, grâce aux investissements réalisés par la Communauté de Communes du Haut-Poitou, avec le soutien de l'État, les gendarmes disposent désormais d'une base opérationnelle centrale sur Vouillé, mais également de conditions de vie et d'exercice, nettement plus confortables.

Dans quelques jours, va débuter une nouvelle de campagne de recensement. À partir du 16 janvier, un agent recenseur viendra déposer dans les boites aux lettres, la notice avec les codes d'accès pour permettre un recensement en ligne.

Je vous rappelle l'importance de ce recensement qui permet notamment de déterminer la population officielle de la Commune, servant de base de calcul pour les dotations de l'État.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et vous donne rendez-vous le **vendredi 10 janvier 2020 à 19h00 à la salle polyvalente,** rue de Braunsbach, pour la cérémonie des vœux.

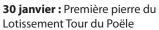


TEMPS FORTS





























24 juin: Visite du jury « Villes et Villages Fleuris »









8 septembre : Cérémonie de commémoration du 80 ème anniversaire de l'accueil des évacués de la Moselle réfugiés dans la Vienne (Seconde Guerre Mondiale)







10 octobre : Inauguration de la nouvelle gendarmerie intercommunale



23 novembre : Collecte de mégots jetés sur l'espace public



23 novembre: Spectacle « Mademoiselle Amélie »



2 décembre : Hommage solennel aux 13 militaires tués au Mali le 25 novembre 2019



5 décembre : Cérémonie organisée en hommage aux « Morts pour la France » pendant la Guerre d'Algérie, et les combats du Maroc et de la Tunisie



FINANCES

Chaque année, la commune définit son budget et fixe les grands axes de développement. Le budget pour l'année 2019 a été voté lors du Conseil Municipal du 12 février. Il s'équilibre à 3.193.192 € de fonctionnement et 1.822.089 € d'investissement.

Les résultats provisoires de l'exécution budgétaire de l'exercice 2019 présentent un excédent en fonctionnement de 625.000 € contre 592.000 € en 2018. Les efforts de gestion permettent ainsi de maintenir un excédent pour financer les investissements.

FISCALITÉ LOCALE

Les taux d'imposition votés par le conseil municipal en 2019 sont inchangés depuis 2017: taxe d'habitation à **16,92%**, taxe foncière sur le foncier bâti à **18,15** %, taxe sur le foncier non bâti à **60,13** %.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement se composent principalement de l'autofinancement et des subventions versées par l'État, à savoir :

- Excédent d'investissement reporté :
 68.103 €
- Virement de la section de fonctionnement :
 520.000 €
- Excédents de fonctionnement capitalisés :
 570.000 €
- Fonds de compensation pour la TVA :
 70.000 €
- Taxe d'aménagement : 45.000 €
- Subventions:
 - •Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) : **96.500** €
 - •Subventions du Département : 60.600 €
 - •Fonds européens : 43.978 €

RÉALISATIONS 2019



Rénovation des trois courts de tennis extérieurs



Réfection du local commercial Place de l'Église



Étude pour une refonte de la signalétique



Aménagement d'un self

Un montant global de 1.401.050 € a été voté pour financer les investissements prévus en 2019. Les principales réalisations concernent l'acquisition d'un terrain rue des Maillots : 244.000 €, la création d'un bassin d'orage aux Essarts et d'ouvrages de prévention des risques d'inondation à la Bisquinerie et rue André Marmain : 141.500 €, la réfection des trois courts de tennis extérieurs : 90.000 €, le programme annuel de voirie : 85.000 €, le diagnostic et maîtrise d'oeuvre pour la rénovation des logements de la Gendarmerie : 50.000 €, l'extension du réseau d'éclairage public : 40.000 €, la rénovation de l'éclairage du gymnase Emile Fradet : 30.000 €, aménagement d'un self au restaurant scolaire : 24.000 €, et travaux d'accessibilité et remplacement de menuiseries à l'école maternelle : 20.000 €.

Parallèlement à ces programmes, d'autres opérations ont été menées : réfection d'un local commercial place de l'Église, étude sur la signalétique, , renouvellement du mobilier de la salle du Conseil Municipal, standard téléphonique de la mairie, étude sur la rue Gambetta ou encore du matériel et un véhicule pour les services techniques.

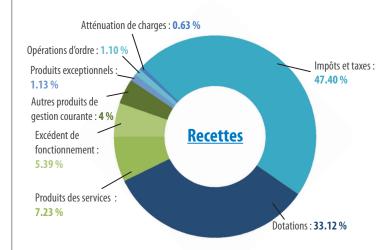
FONCTIONNEMENT 2019

Les **dépenses** concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la commune (entretien des bâtiments publics, rémunération des agents, subventions aux associations, frais financiers, achat de fournitures, factures d'électricité...)

Atténuation de produits : 0.03 % Charges de Dépenses imprévues : 1.05 % personnel: 44.75 % Charges financières: 2.38 % Charges exceptionnelles: 2.88 % Dépenses Opérations d'ordre de transfert: 3.29 % Autres charges de gestion courante: 8.08 % Virement à la section Charges à caractère d'investissement: 16.30 % général : 21.24 %

Total: 3.193.192 €

Les **recettes** se composent de la fiscalité (produits des impôts et des taxes), des dotations, des subventions, de la facturation des services de la commune (location de salles, médiathèque, camping, piscine ...).



Total: 3.193.192€

Recensement de la population à Vouillé

du 16 janvier au 15 février 2020

----- NOUVEAUTÉ!-----

Cette année, votre commune est recensée. L'Insee et la commune innovent en organisant le test d'un nouveau protocole de collecte! Si votre logement est éligible, un agent recenseur va venir déposer dans votre boîte aux lettres la notice avec les codes d'accès pour vous faire recenser en ligne! Merci de répondre avant la date indiquée sur cette dernière. Le recensement en ligne, c'est utile, c'est sûr et c'est simple!

Le recensement en ligne

COMMENT ÇA MARCHE?

Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST **GRATUIT**, NE RÉPONDEZ PAS AUX SITES QUI VOUS RÉCLAMERAIENT DE L'ARGENT

- Saisissez vos codes d'accès personnels
 - qui se trouvent sur la notice qui vous a été remise
- rour vous raire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr

 Code d'acces: VQFTNA33

 Mot de passe: MJbqat777
- 3 Entrez ensuite les informations

de votre logement qui se trouvent sur la notice



- 4 Répondez au questionnaire Vous serez guidé à chaque étape.
- 5 Validez et c'est terminé!



DES AVANTAGES POUR TOUS

Pour vous



- Pas de rendez-vous avec l'agent recenseur
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie



Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019
- Un recensement moins coûteux



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'est utile!

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'est sûre!

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



• DÉMARCHES



Mairie de Vouillé

3 place François Albert - 86190 VOUILLE Tél. 05 49 54 20 30 - Fax. 05 49 51 14 47

Courriel: mairie@vouille86.fr Site internet: www.vouille86.fr Facebook: Mairie de Vouillé Application mobile: Vouillé

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et jeudi: 9h00 -12h00 et 13h30-17h30 Mardi, samedi: 9h00-12h00

Vendredi: 9h00 -12h00 et 13h30-17h00

PERMANENCES À LA MAIRIE

Permanence du Maire:

Mercredi et samedi matin sur rendez-vous

Permanence des adjoints:

Samedi matin sur rendez-vous

Conciliateur de justice :

Le 2ème lundi de chaque mois, sans rendezvous, de 9h00 à 12h00. Il peut intervenir pour des problèmes de voisinage, des différends relatifs à un contrat de travail, des litiges de la consommation...

Les élus de votre territoire :

Benoît COQUELET

Vice-Président du Conseil Départemental, Conseiller Départemental du canton de Vouneuil-sous-Biard

Permanence sur Vouillé, un mercredi par mois, sur rendez-vous, à la mairie. Conseil Départemental de la Vienne 1 place Aristide Briand - 86000 Poitiers Tél.: 05 49 55 66 82

Courriel: bcoquelet@departement86.fr

Sacha HOULIÉ Député de la Vienne, Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Permanence sur les communes de la circonscription, dont Vouillé (sur rendez-vous). 11 place de France - 86000 Poitiers

Tél.: 05 49 00 36 90

Courriel: contact@sachahoulie.fr

ÉTAT CIVIL

• Extrait d'acte de naissance

Faire une demande par écrit à la mairie du lieu de naissance avec les noms et prénoms de vos parents, ainsi que votre date de naissance, vos noms et prénoms. Joindre une enveloppe timbrée pour le retour.

Mariage

Dossier à retirer en mairie et à déposer deux mois minimum avant la date du mariage.

Les demandes de PACS se font sur rendez-vous auprès de l'officier de l'état civil. Le dossier complet est à déposer 15 jours au minimum avant.

• Livret de famille

En cas de perte, demander un duplicata à la mairie du domicile. Fournir l'état civil des personnes inscrites sur celui-ci.

Déclaration de décès

Se présenter à la mairie du lieu de décès dans les 24 heures avec le livret de famille du défunt et le certificat médical du médecin constatant le décès.

Recensement militaire (dès 16 ans)

Présentez-vous à la mairie avec votre livret de famille, un justificatif de domicile et votre CNI.



Inscription sur les listes électorales

Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique. Depuis le 1er janvier 2019, avec l'entrée en vigueur du Répertoire Électoral Unique, toute personne peut solliciter son inscription sur les listes électorales toute l'année en mairie ou sur www.service-public.fr.



En vue des élections municipales du 15 et 22 mars 2020, les inscriptions sur les listes électorales doivent s'opérer avant le 7 février 2020!



La prise de **rendez-vous** pour le **dépôt** de dossier et le **retrait** de carte d'identité et passeport se fait exclusivement sur le site internet www.rendezvousonline.fr. Accessible 24h/24, vous choissisez le créneau horaire qui vous convient le mieux! Les délais d'obtention d'un rendez-vous s'allongent en cas de forte affluence. Anticipez vos démarches!



Passeport

Pièces à fournir lors du rendez-vous :

Formulaire CERFA ou pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr, CNI ou passeport en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance, photo d'identité certifiée conforme, 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois, 1 timbre fiscal de 86€ pour une personne majeure, 42€ pour un mineur de 15 ans et plus, 17€ pour un mineur de moins de 15 ans.

En supplément en cas de perte ou de vol : déclaration de perte à retirer en mairie.

Carte nationale d'identité (CNI)

Pièces à fournir lors du rendez-vous:

Formulaire CERFA ou pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr, carte d'identité périmée, ou pour une première demande ou en cas de carte périmée depuis plus de 2 ans, prévoir un extrait ou copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois, 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois, 1 photo d'identité certifiée conforme, 1 copie de la carte d'identité de l'autorité parentale (pour les mineurs).

En supplément en cas de perte ou de vol : déclaration de perte à retirer en mairie, 25€ en timbre fiscal, extrait ou copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois.

Des pièces complémentaires peuvent être demandées selon votre situation (divorce, enfant mineur...). Renseignez-vous sur www.service-public.fr!

ÉTAT CIVIL 2019



Sur accord de publication : Siobhane ANDRY, 21 novembre 2018 Lucas PIVARDIERE, 8 janvier 2019 Louna ADOU, 3 février 2019 Isaac LEBRUN, 7 avril 2019 Malone GUIGNARD PAQUIER, 26 avril 2019 Thibault COMPAORE, 1er mai 2019











AUTORISATIONS D'URBANISME



Avant de débuter votre projet, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de la commune www.vouille86.fr rubrique « urbanisme » pour consulter en ligne les règles d'urbanisme en vigueur (plan local d'urbanisme, règlement, autorisations, déclaration de travaux, taxes d'aménagement, redevances...)!

Le certificat d'urbanisme d'information permet d'obtenir des informations sur la situation d'un terrain et notamment les règles d'urbanisme applicables.

Le certificat d'urbanisme opérationnel permet de disposer d'informations sur la faisabilité du projet sur un terrain, avec notamment l'état des équipements publics (voies et réseaux) existants ou prévus.

La **déclaration préalable** est obligatoire avant la réalisation de travaux d'aménagement de faible importance (de 5 à 20 m²): changement d'huisserie, de toiture ou de fenêtre de toit, panneaux solaires ou photovoltaïques, ravalement de façade, clotûre, abri de jardin (5-20m²)...

Le permis de construire est à déposer avant la réalisation de travaux de construction de grande ampleur, comme la construction d'une maison ou d'un agrandissement. Toutefois, il s'applique également à plusieurs autres cas (plus de 20 m²), comme par exemple : changement de la façade de votre construction, abri de jardin (+20 m²), bâtiment agricole...



Pour vos projets de rénovation ou de travaux, l'espace info énergie Soliha Vienne est à votre écoute pour vous conseiller! Contactez les au 05 49 51 51 91, ou venez les rencontrer lors d'une permanence à Vouillé!

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Salle polyvalente Rue de Braunsbach



Capacité d'accueil: 250 personnes avec piste de danse ou 400 personnes pour un repas ou une réunion. Points forts: cuisine équipée, aménagement scènique, loge, espace bar.

Salle polyvalente	Tarifs 2020 journaliers
Associations de Vouillé	154€
Particuliers de Vouillé	297€
Associations/particuliers hors commune	385€
Expositions à caractère commercial	330€
Activité «Bourses» du CSC La Case (Forfait)	380€
Tarif jours suivants	50%
Demi-journée du vendredi	55€
Sonorisation	65€
Caution sonorisation	500€
Caution salle	250€
Caution ménage	150€

Salle de Traversonne Route de la Forêt



Capacité d'accueil : 70 personnes pour un repas. Points forts : salle entièrement rénovée, préau annexe, cuisine équipée.

Salle de Traversonne	Tarifs 2020 journaliers	
Associations de Vouillé		
La journée du samedi au dimanche	35€	
La journée du lundi au vendredi	Gratuit	
Caution salle	250€	
Caution ménage	150€	
Particuliers de Vouillé		
La journée	140€	
Une demi-journée supplémentaire	25€	
Location pour le week- end (du vendredi 15h au dimanche 20h)	200€	
Caution salle	250€	
Caution ménage	150€	

Salle de la Gorande Rue du Moulin Neuf



Capacité d'accueil: 80 personnes avec piste de danse ou 100 personnes pour un repas ou une réunion. Points forts : cadre naturel, cuisine équipée, loge, vestiaire, espace bar extérieur couvert, sonorisation.

Salle de la Gorande	Tarifs 2020 journaliers
Associations de Vouillé	132€
Particuliers de Vouillé	198€
Associations/particuliers hors commune	297 €
Expositions à caractère commercial	220€
Tarif jours suivants	50%
Demi-journée du vendredi	33 €
Sonorisation	63 €
Caution sonorisation	250€
Caution salle	250€
Caution ménage	150€

MODALITÉS DE RÉSERVATION D'UNE SALLE

- Contacter la mairie pour vérifier la disponibilité des salles aux dates souhaitées, puis confirmer votre réservation (date et salle) par écrit à mairie@vouille86.fr ou par courrier en indiquant vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, téléphone, mél) et l'objet de la manifestation.
- Quelques semaines avant la manifestation, vous recevrez votre contrat de location qu'il faudra retourner en mairie avec le règlement intérieur signé, le contrat de réservation signé et le chèque d'acompte,
- Le solde, les cautions et l'attestation d'assurance seront à fournir lors de la remise des clés. Un état des lieux sera programmé avant votre entrée dans les lieux.



ET SI LE VOYAGE COMMENÇAIT SUR LA **ROUTE DES VACANCES?**

LE LABEL EN **5 CHIFFRES!**

communes labellisées sont auiourd'hui prêtes à vous accueillir en France. Elles seront au nombre de 80 d'ici 2025!



C'est le nombre de **commerçants** ambassadeurs inscrits dans la démarche qualité des Villages étapes



des usagers sont **satisfaits** de leur arrêt dans un Village étape



des usagers connaissent le label grâce aux panneaux



Le temps du midi est généralement privilégié par les usagers de la route pour une pause en moyenne d'1 à 4h.

Q LE SAVIEZ-VOUS?

Votre commune est labellisée VILLAGE ÉTAPE, un label d'État obtenu pour une durée renouvelable de 5 ans.

LE PRINCIPE ?

Lors de longs trajets, les Villages étapes proposent aux usagers de la route une alternative aux aires de services dans un lieu agréable et plus paisible. Ils sont invités à découvrir votre commune qui s'engage à leur offrir tous les commerces et services nécessaires pour une pause réussie!

Alors qui mieux que ceux qui y vivent, ceux qui y travaillent et connaissent leur territoire pour faire vivre le label?



Contribuez vous aussi au maintien du commerce de proximité et au dynamisme de nos communes en choisissant de vous arrêter dans un Village étape.



Prêts à devenir ambassadeur de votre commune? Parlez-en autour de vous rejoignez-nous sur les réseaux sociaux avec **#VILLAGEETAPE!**









Rendez-vous chez vos commerçants ou sur **WWW.VILLAGE-ETAPE.FR** pour découvrir la Carte du réseau des Villages étapes ainsi que la Carte de fidélité du label à faire tamponner lors de vos arrêts dans les Villages étapes!

LES MARCHÉS



Mercredi matin: 8h-13h.

Le marché, situé sur le parking derrière le Monument aux Morts, est exclusivement alimentaire (fruits et légumes, poissons et crustacés, fromages, boucherie, charcuterie). Cette année, Mme HERICOURT de la Souris Gourmande et M. BEAU de la boucherie charcuterie BEAU ont rejoint notre marché!

Samedi matin: 8h-13h.

Plus d'une trentaine de commerçants et producteurs vous accueillent rue Clovis : charcuterie, poissons, légumes, miels, fleurs, fromages, vêtements, cuisine du monde, boissons, huîtres, traiteur, farines... Une large sélection pour régaler vos papilles!

MARCHÉ DE NOËL



Chaque année, lors du marché de noël organisé à la salle polyvalente, des centaines de visiteurs viennent découvrir de nouvelles idées à glisser sous le sapin, grâce à la présence d'une quarantaine d'exposants, créateurs, artisans et producteurs de notre territoire!

MARCHÉ DE PRODUCTEURS



Mercredi 3 juillet, dans une ambiance festive, vous étiez près de 900 visiteurs venus profiter d'une soirée gourmande à l'occasion du marché de producteurs, organisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Vienne et le Comité des Fêtes! Rendez-vous le mercredi 1^{er} juillet 2020 pour la prochaine édition!

VIVRE & ENTREPRENDRE EN HAUT-POITOU



Le 12 juin 2019 s'est tenu la cérémonie officielle scellant le mariage de l'association Vouillé Dynamique avec l'association Vivre et Entreprendre de Neuville, pour ne former plus qu'une seule identité : Vivre et Entreprendre en Haut Poitou! M. Brice CAILLAUT, Président de Vivre et Entreprendre en Haut-Poitou, ne peut que se féliciter de cette fusion orchestrée avec le soutien de M. Olivier LACHAMP et de M. Thierry BARRATE. Etaient présents lors de cette soirée, M. Rodolphe GUYONNEAU, Président de la Communauté de Communes du Haut-Poitou, M. Laurent ANTHOINE,

responsable du service économique de la Communauté de communes du Haut-Poitou, et M. Christophe MERIEL-BUSSY, adjoint en charge de la vie économique à la commune de Vouillé.

L'association compte aujourd'hui plus de 215 adhérents. Elle est la plus grande association d'entrepreneurs de la Vienne et regroupe sur son territoire tout le Haut-Poitou, en unifiant les trois anciens territoires du Mirebalais, du Vouglaisien et du Neuvillois ! Vivre et Entreprendre en Haut Poitou a pour vocation de fédérer et promouvoir les entrepreneurs, commerçants, artisans, professions libérales du Haut-Poitou et de favoriser le développement de l'économie sur le territoire. Pour faciliter les échanges et les mises en relation entre adhérents, l'association organise un afterwork et un repas d'affaires (chaque mois), mais également des visites d'entreprises, toujours dans un esprit convivial!

ACTUALITÉS

A fleur d'eau

Nouvelle fleuriste Laurence BARRIBAUD Place François Albert 05 16 34 47 48

Cabinet ARNAUD, **BIZARD, CHARTIER, CLUZEAU et VALLET** (kinésithérapie)

Nouveau cabinet ZAE Beauregard Rue Marie Curie 06 52 12 77 23

Séverine CACHOT (éducatrice en naturopathie)

Nouvelle activité 1 rue du Clos de la Trère (sur RDV) 06 75 59 02 35

Carnet de voyage (restaurant)

Nouvelle enseigne Christine MOUTON 18 rue du Lac 05 49 50 25 22

Côté jardin (pavsagiste)

Nouvelle entreprise Thomas JUIZ 9 rue de Ribière 06 31 86 49 88

Couleurs caméléon (décoration intérieure et extérieure)

Nouvelle activité Sandrine FUSFAU 13 rue du Gué Rochelin Emmanuelle 07 76 94 40 43

Céline DROMBY

(kinésithérapeute) Nouvelle adresse 4 clos du lac 05 17 84 45 41

Grande pharmacie Saint-Hilaire

Nouvelle adresse Nathalie LACHAMP 2 rue des entrepreneurs 05 49 51 48 34

Francine GRUNY (chiropracteur)

Nouvelle adresse 2 rue Marie Curie ZAE Beauregard 05 49 41 58 38

La Robe d'Audience (costumes d'audience pour Barreau et Magistrature)

Nouvelle activité Zahira EL FAROUKI ZA Beausoleil Hotel d'entreprises 05 49 54 52 91

Les Écuries de l'Auxance (pension, travail, vente de chevaux et enseignement)

Nouvelle activité Camille JOFRION Chemin des Gros 06 65 64 28 86

Miss Vintage Déco

Nouvelle activité Isabelle LAURIER 2 bis Cour du Gros Pailler 07 82 86 67 53

Optique de l'Auxances

Nouveaux propriétaires Cécile MOINE et Benjamin THOUIN 2 Ter rue des entrepreneurs 05 49 50 11 58

PESTOURIE Sophie et FALLOURD Claudine (Orthophonistes)

Nouvelle adresse 5 clos du Lac 05 49 51 16 96

RAMBERT (infirmière)

Nouvelle adresse **ZAE** Beauregard 07 56 82 40 30

Vouillé immobilier

Nouvelle activité Eric FOURMAINTRAUX 2 rue de la Barre 05 49 50 96 36

Vous souhaitez figurer sur l'annuaire des commercants, artisans et professionnels de santé de Vouillé ? Contactez la mairie au 05 49 54 20 30.

VIE LOCALE & TOURISME







PISCINE ET CAMPING MUNICIPAUX

Pendant la saison estivale, le camping et la piscine ouvrent leurs portes pour le plus grand plaisir de tous. Cette année, malgré les deux épisodes de canicule, la piscine a vu sa fréquentation diminuer, principalement en raison de mauvaises conditions météorologiques mi-juillet, à partir du 26 juillet et entre le 9 et le 21 août. Cependant, près de 4 716 entrées ont été enregistrées! Petits et grands ont pu profiter de la fraîcheur de la piscine pendant les périodes de fortes chaleurs. Au camping municipal, la fréquentation reste stable. 1 532 nuitées ont été enregistrées en 2019 contre 1 556 en 2018. Le charme de ce camping « 2 étoiles » continue de satisfaire les voyageurs!

UN TERRITOIRE AUX MULTIPLES RICHESSES



L'équipe de l'office de tourisme du Haut-Poitou vous accueille toute l'année, en centre bourg de Vouillé :

- Du 1er octobre au 30 avril : du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi matin de 9h à 12h30.
- Du 2 mai au 30 septembre : du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.
- En juillet, août et septembre, l'antenne de Neuville-de-Poitou est également ouverte le dimanche matin de 10h à 12h.
- Toute l'année, fermeture dimanches, lundis et iours fériés.

N'hésitez pas à venir y dénicher de nouvelles idées de sorties, vous inscrire aux visites quidées, découvrir les artisans et producteurs locaux ou encore tout connaître sur les sentiers de randonnées du territoire!

Plus d'infos:

Adresse: 1 rue Clovis 86190 Vouillé

Tél.: 05 49 51 06 69

Page Facebook «Office de tourisme du Haut-Poitou»

ÉTUDE POUR UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE



La signalisation d'information locale étant devenue vieillissante, la commune a fait appel au cabinet « ALKHOS » pour mener un projet d'étude, avec une mise en place en 2020.

Ce projet permettra de mettre en valeur :

- Les équipements publics (aire de stationnement camping-car, toilettes publiques, mairie, office de tourisme...)
- · Les commerces et services,
- Une sélection de points d'intérêt touristiques et patrimoniaux (parc de la Gorande, forêt de Vouillé...).

INAUGURATION DE LA STÈLE RENÉ CASSIN



Le jeudi 5 décembre, à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, une stèle en hommage à René CASSIN, fervant défenseur de la justice et de la paix, a été dévoilée. Outre son engagement aux côtés du Général de Gaulle pendant la seconde Guerre mondiale, l'histoire retiendra son importante contribution à la rédaction de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Mais la France se souviendra également que René CASSIN a presidé le Conseil d'État de 1944 à 1960, puis qu'il fut Président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme de 1965 à 1968, fonctions qui l'ont conduit à recevoir le Prix Nobel de la Paix le 10 décembre 1968, couronnant une carrière au service de l'Humanité.

VOUILLÉ ET SES QUARTIERS

Au sein des sept quartiers identifiés sur la commune, des habitants ont décidé de s'impliquer de manière **bénévole** et totalement **volontaire**, dans la vie de notre commune en devenant référent de quartier!

En tant que porte-parole de son quartier, la principale mission du référent de quartier est de collecter toutes les remarques émises par les habitants de son quartier, pour ensuite relayer au mieux les besoins et les attentes, auprès de la municipalité! Il favorise ainsi le lien de proximité entre les habitants d'un même quartier en organisant des réunions de quartier et des moments d'échanges. Vous avez un projet pour votre quartier? N'hésitez pas à les contacter!

1. GRAND COQUET

vouille.quartier.grandcoquet@gmail.com



Faïz **AGANAYE**



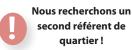
Jean-Luc **POIRAUD**

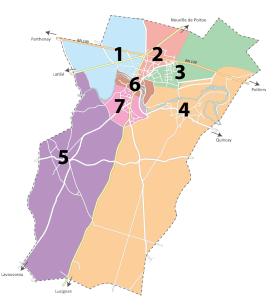
2. TRAM

vouille.quartier.tram@gmail.com



Jocelyne JEAN







Céline **NAULEAU**

Catherine STYLIANOS

4. TRAVERSONNE

vouille.quartier.traversonne@gmail.com



Annie **ROUSSEAU**



Pierre ROUSSEAU

5. LES ESSARTS - CILLAIS

vouille.quartier.essartcillais@gmail.com



Phillipe COUTURIER



Patrick DENIAU



Sandrine **LAMY GIRAUDEAU**

6. CENTRE BOURG

vouille.quartier.centre@gmail.com



OBLE



Serae **COMPAORE**

LA TRÈRE - BEAUSOLEIL

vouille.auartier.latrerebeauso@amail.com



Alain **JORDAN**



Richard MEZIL

UNE DÉLÉGATION DE VECKRING (MOSELLE) ACCUEILLIE À VOUILLÉ



À l'occasion des commémorations du 80 ème anniversaire de l'accueil des évacués Mosellans dans la Vienne pendant la Seconde Guerre Mondiale, une délégation d'habitants de Veckring et Budling a été accueillie dans les familles Vouglaisiennes du 5 au 8 septembre derniers, à l'initiative des communes de Vouillé et de Frozes, et sous la coordination de M. Patrick PEYROUX, adjoint au Maire de Vouillé, en partenariat avec l'association Vouillé et son Histoire, l'association des Anciens Combattants, l'association des Aînés de Vouillé 86 et le comité de Jumelage. Une cérémonie de mémoire s'est déroulée le dimanche 8 septembre au Monument aux Morts, présidée par M. Eric MARTIN, Maire de Vouillé, en présence de M. Laurent MEUNIER, Maire de Frozes, M. Pascal FOUSSE, Conseiller Municipal de Veckring et M. Benoit COQUELET, Vice-Président du Conseil Départemental, après un temps de recueillement devant la plaque commémorative de l'accueil des réfugiés de Veckring.

• MÉDIATHÈQUE

Vous êtes toujours plus nombreux à être inscrits à la médiathèque et à la fréquenter, que ce soit pour emprunter des documents ou utiliser les services disponibles sur place.

Afin de rendre ce lieu en permanence plus attractif, de nouveaux services sont proposés :

- un service « Troc Presse » vous permet de donner une seconde vie à vos magazines ;
- · des jeux sur place renouvelés régulièrement pour se détendre après les cours ou en famille le mercredi après-midi;
- · les ordinateurs accessibles au public ont été remplacés, l'accès en est désormais gratuit via le wifi public mis en place par la commune dans certains bâtiments municipaux.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la médiathèque pour connaître les autres services proposés!

L'équipe de la médiathèque se compose de deux professionnels, Raphaëlle et Guillaume, et d'une équipe de 6 bénévoles : Anne, Christiane, Christine, Claudie, Élisabeth et Danièle, qui secondent les bibliothécaires lors des permanences ou dans les services et animations proposés au public tel le portage à l'EHPAD, les lectures pour les enfants, les vernissages d'exposition, etc. Nous souhaitons remercier sincèrement ces bénévoles pour leur implication et leur investissement dans le fonctionnement de la médiathèque!

Nous tenons également à remercier deux usagers qui ont proposé bénévolement des animations pour le public de la médiathèque : Rémi SOMBRUN et Stéphane MARCIREAU qui ont animé respectivement un atelier initiation aux jeux de rôle et une présentation du jeu philoDéfi.



Un grand merci également à M. Jean-Claude CHEVALIER présent pendant toute la durée de l'exposition sur la Guerre d'Algérie pour en assurer la médiation.

En attendant de vous voir très prochainement à la médiathèque, l'équipe vous souhaite une belle et heureuse année 2020, riche en lectures, en découvertes et en rencontres!

Bilan 2019

Nombre d'inscrits: 975 Fréquentation du lieu : 14 250

Fréquentation lors des animations : 1 712

Nombre de prêts: 22 924

DANS LE RÉTRO

Retour en photos sur quelques moments phares à la médiathèque!

FÉVRIER / CONFÉRENCE



La Nouvelle Aquitaine : des anciens territoires à la Région par Jean-Marie AUGUSTIN

AVRIL / RENCONTRE



Agnès DE LESTRADE, autrice jeunesse



Cadres suspendus par Marianne LEFÉVRE

MARS / ATELIER CREATIF

Le monde des insectes par l'espace Mendès France

SEPTEMBRE / THEÂTRE



L'atelier des jeunes du Théâtre Populaire Pictave

NOVEMBRE / SPECTACLE



Histoires-cousues par l'Atelier Pigûre d'Art

Vous ne savez pas quoi lire?



Vous êtes un peu perdu dans le choix des documents qui s'offre à vous? N'hésitez pas à solliciter l'équipe de la médiathèque lors de votre passage dans la structure! Nous vous conseillerons en nous appuyant sur les précédentes lectures que vous avez aimées ou sur les envies et thèmes que vous souhaitez trouver...

Le rendez-vous trimestriel « Rencontre autour de vos coups de cœur » permet de partager vos lectures, films, spectacles vus ou musiques avec d'autres personnes et ainsi vous aider dans vos choix.

Tous les ans, la médiathèque propose également de participer au Prix des Lecteurs organisé par l'association des Littératures Européennes de Cognac. Ce prix permet de découvrir des auteurs d'un pays ou d'une ville d'Europe parmi une sélection de 5 ou 6 livres selon les années.

N'hésitez pas à demander plus de renseignements aux bibliothécaires!

AVRIL / CONCERT



Concert de musique de chambre par le quatuor Pass'art

JANVIER - MAI / PROJET SCOLAIRE



Le Voyage-lecture

DÉCEMBRE / EXPOSITION



La guerre d'Algérie : Histoire commune, mémoires partagées

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture: Lundi: 16h00-18h30

Mardi: 10h00-12h30 et 16h00-18h30 Mercredi: 9h00-12h30 et 14h30-18h30 Vendredi: 15h00-18h30

Samedi: 10h00-12h30

Coordonnées:

Médiathèque municipale 2 ter, Basses Rues - 86190 VOUILLE 05 49 54 43 86 - mediatek2vouille@gmail.com www.bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr

VIE CULTURELLE •



Samedi 23 mars, avec près de 150 spectateurs, le groupe Les Compères s'est produit sur la scène de la salle polyvalente pour leur nouveau concert intitulé « Petite histoire du Blues »! Les 4 musicienschanteurs ont conté, à travers leurs chansons, créations personnelles ou adaptations, que cette soit disant «musique du Diable» viendrait bien de chez nous!

4 chorales, 1 concert

Samedi 4 mai, près de 200 personnes sont venues assister au succès du concert « 4 chorales, 1 concert » organisé, avec le soutien de la commune, par La chorale A Tout Bout De Chant de Vouillé. Trois autres choeurs de Vienne et Vendée étaient invités sur scène : « O'Také», « La Frégate en partance » et « Le Diablotin du puits d'enfer »! Près de cent choristes se sont succédés sur scène pour ce concert exceptionnel!





Un concert aux rythmes traditionnels irlandais s'est déroulé le jeudi 13 juin à la salle polyvalente, avec la fanfare De La Salle Pipe Band, venue de Waterford, en Irlande! Les visiteurs venus en nombre ont fortement apprécié cette découverte! L'évènement s'est déroulé en partenariat avec la commune, le collège La Chaume La Salle, le Bleuet de France, l'association des Anciens Combattants de Vouillé, la 4ème section de l'association des anciens du RICM et Scouts Entente. La commune tient à remercier Marc BONNIN pour son implication dans l'organisation de cet évènement.

Mademoiselle Amélie

Samedi 23 novembre, pour clotûrer la saison culturelle, la compagnie de théâtre amateur Les Jacquinots s'est produit sur scène avec leur nouveau spectacle « Mademoiselle Amélie »! Entre comédie et thriller, cette pièce de théâtre humoristique a ravi les spectacteurs!

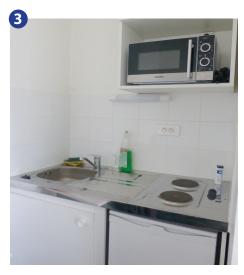


BÂTIMENTS & VOIRIE

En 2019, la commune a poursuivi sa dynamique de valorisation et de mise en accessibilité des espaces publics, de rénovation des bâtiments et d'amélioration performances énergétiques installations. Mais elle s'est emparée également, de problématiques très actuelles comme le risque d'inondations lié au ruissellement des eaux de pluie.



École maternelle « la Clef des champs » : La commune de Vouillé est engagée dans un calendrier de travaux (Agenda d'Accessibilité Programmé), visant à mettre en conformité ses bâtiments recevant du public souffrant de handicap. En 2019, des travaux ont été réalisés à l'école maternelle.

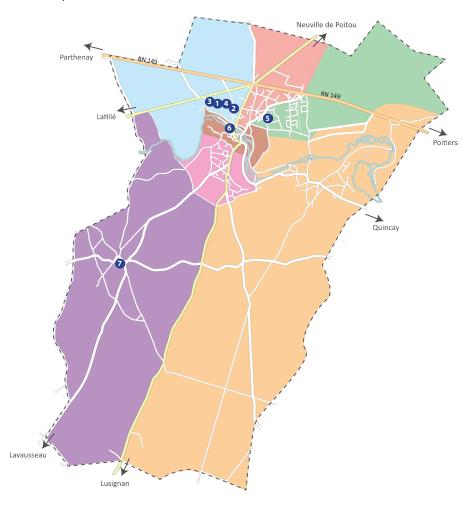


Local d'urgences : La commune de Vouillé met à la disposition des personnes en difficulté un petit local d'urgences afin qu'elles puissent trouver un abri durant quelques jours. Situé au Centre Technique Municipal, il a été entièrement rénové par les agents des services techniques, et peut désormais accueillir les personnes dans un meilleur confort et en toute dignité.





Gymnase de Braunsbach: Des travaux de rénovation ont été réalisés notamment les peintures du hall d'entrée. Le service « Maintenance des bâtiments » a également aménagé une salle de convivialité pour les associations.



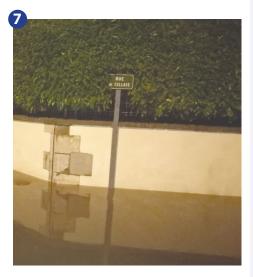




École élémentaire du Petit Bois : Des travaux d'aménagement ont été nécessaires pour permettre l'ouverture d'une nouvelle classe. L'ancienne garderie accueille désormais la classe ULIS et la salle d'activités a été aménagée avec un coin lecture et des espaces de rangement pour le matériel périscolaire.

Création d'un bassin d'orage aux Essarts :

Le 23 mai 2018, les hameaux des Essarts et de la Bisquinerie ont subi des inondations lors d'un épisode pluvieux intense. Plus de 60 mm de pluie sont tombés en une heure, ce qui a occasionné l'inondation de plusieurs habitations. En réponse à ces phénomènes devenus récurrents, la commune de Vouillé a missionné le cabinet d'études NCA, en juillet 2018, afin de réaliser une étude hydraulique sur les secteurs des Essarts, de la Bedaudière et de la Bisquinerie. Elle consistait à identifier et caractériser les bassins versants participant aux ruissèlements, quantifier les volumes d'eaux générés et proposer un panel de solutions techniques afin de mieux gérer les eaux pluviales.





Un programme de travaux a été établi. Il consiste en la réalisation d'un bassin de rétention d'eaux pluviales au carrefour des RD 21 et 93, sur une parcelle acquise par la commune, le busage d'un linéaire de fossé sur 60 m de long, route de Lavausseau afin d'améliorer la collecte des eaux de pluie et leur transit vers le bassin, ainsi que la pose de pièges à eaux dans les hameaux. Ces travaux sont soumis à une procédure d'autorisation environnementale. Le dossier de demande a été déposé le 11 mars 2019. Il a reçu un avis favorable le 2 septembre 2019 et a fait l'objet d'une enquête publique du 23 octobre 2019 au 6 novembre 2019, comme le veut la procédure. Les travaux pourront débuter dès que les autorisations auront été délivrées.

TRAVAUX DE VOIRIE



Pose de bordures rue des Maillots

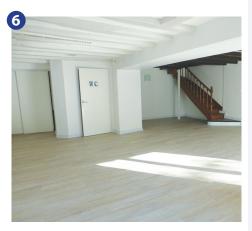


Réalisation d'arrêts de cars route de Latillé



Chemin de la Bascule : Les travaux, concernant la mise en impasse à la demande des habitants, vont se terminer début 2020. La voirie sera partagée entre les piétons et les véhicules à moteurs. Une liaison piétonne sera également conservée avec la route de Latillé.

Gymnase Emile Fradet : Remplacement de l'éclairage devenu obsolète au fil des années, par un système plus fiable et performant, mais également moins énergivore. Coût des travaux : 13 402 € TTC. Les vestiaires de ce même gymnase sont actuellement en cours de réfection.



Local commercial Cours du Gros Pailler : Cet espace à fait l'objet d'importants travaux réalisés par les agents des services techniques. Un mur y a été abattu, pour offrir un volume exploitable plus en adéquation avec une activité commerciale. L'isolation, le sol et les peintures ont également été refaits.

Vouillé, ville connectée!



Depuis le mois de mars, les Vouglaisiens et les touristes de passage, bénéficient d'une connexion WIFI haut débit gratuite dans plusieurs lieux de la commune :

- · mairie,
- · médiathèque,
- piscine,
- camping,
- gymnases,
- salle polyvalente.

Ces Hot spots WIFI peuvent être captés depuis l'extérieur ou à l'intérieur de ces bâtiments municipaux sous l'intitulé «Wifi_public». Une inscription gratuite avec une adresse e-mail est nécessaire pour ensuite naviguer gratuitement sur internet!

• VIE SCOLAIRE

BILAN 2018/2019

CANTINE

Repas servis : 40 454 Dépenses : 200 685 € Recettes : 140 754 €

Reste à charge de la commune : 59 931 € Le prix de revient d'un repas s'élève à 4.96 €

GARDERIE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Dépenses : 79 981 € Recettes : 61 508 €

Reste à charge de la commune : 18 473 €

TRANSPORT

Dépenses : 34 183 € Recettes : 4 711 €

Reste à charge de la commune : 29 472 €

FOURNITURES

La commune finance les fournitures scolaires pour tous les enfants de Vouillé en maternelle et en primaire pour une somme individuelle de 36 €.

La participation de la commune aux frais de fonctionnnement de l'école privée, pour chaque enfant de Vouillé, est équivalente à la dépense pour un élève de l'école publique :

Maternelle: 1 200 € Primaire: 350 € Total: 61 750 €

TARIFS 2019-2020

adoptés en Conseil Municipal le 2 juillet 2019



Repas enfant de la commune :

Forfait 4 repas par semaine: 43,00 €/mois,
Forfait 3 repas par semaine: 32,75 €/mois,
Forfait 2 repas par semaine: 21,50 €/mois,
Forfait 1 repas par semaine: 11,25 €/mois,
Repas hors forfait: 4,60 €/repas.

Repas enfants hors commune, excepté dispositif ULIS et Frozes (convention spécifique):

Forfait 4 repas par semaine: 69,50 €/mois,
Forfait 3 repas par semaine: 52,10 €/mois,
Forfait 2 repas par semaine: 34,75 €/mois,
Forfait 1 repas par semaine: 17,40 €/mois,
Repas à l'unité enfants hors de la commune

et adultes : 4,90 €. Garderie scolaire :

• Forfait du matin : 1,60 €,

• Forfait du soir : 2,70 € (incluant le goûter),

• Forfait du mercredi midi : 1 €.

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIOUE « LA CLEF DES CHAMPS »



L'école maternelle « La Clef des champs » a fait sa rentrée cette année avec 108 élèves répartis sur 4 classes. Une classe de Tout-Petits - Petits, une classe de Petits - Moyens, deux classes de Moyens-Grands.

Différentes sorties pédagogiques sont prévues : courts-métrages au cinéma de Neuville en décembre, sortie au LOUP GAROU pour chacune des classes. Les classes de TPS-PS et de PS-MS feront une sortie en forêt de Vouillé et iront voir les pompiers en fin d'année. L'ensemble des classes participera en octobre à « la semaine du goût », en mars à « la semaine de la maternelle » et aura l'occasion d'accueillir un spectacle à l'école « Comptines à sons » en janvier. Chaque enfant ira une fois dans l'année à la médiathèque de Vouillé.

L'école organisera sa journée « portes ouvertes » le vendredi 20 mars. Pour la rentrée 2020, nous invitons les parents d'enfants nés en 2017 à contacter la mairie de Vouillé pour pré-inscrire leur enfant à l'école. Les admissions définitives se feront dans un second temps (le vendredi à partir de fin mars) à l'école maternelle où un rendez-vous sera fixé pour enregistrer l'inscription et permettre à l'enfant et ses parents de visiter l'école. C'est aux parents de contacter l'école pour fixer un rendez-vous!

Contact:

École publique maternelle « La Clef des champs »

13 rue Gambetta

Directrice : Elodie SOUCHARD Tél. : 05 49 51 84 49 (décharge le jeudi)

Tél. garderie : 05 49 51 84 51



Portes ouvertes à l'école maternelle « La Clef des Champs » : vendredi 20 mars

COLLÈGE LA CHAUME-LA SALLE



Ce mardi 5 novembre, 60 élèves de 3èmes et des 4èmes de la classe de défense du Collège La Chaume La Salle de Vouillé ont participé à une journée de découverte du RICM (Régiment d'Infanterie Chars de Marine) de Poitiers. Durant la journée, différents ateliers ont permis aux collégiens :

- de participer à une séance de sport militaire organisée par les moniteurs de sport militaire pour mesurer l'importance de la condition physique des marsouins du Régiment,
- de découvrir les carrières des militaires, en fonction des niveaux d'études, de comprendre les missions du régiment au sein de notre défense,

- de s'imprégner de l'histoire et des batailles du régiment dans la Salle d'Honneur, avec l'Officier traditions,
- de monter à bord des engins blindés avec les explications en direct des pilotes, chargeurs, tireurs et chefs d'engin des AMX10 RC, VBL et des véhicules de transport.

M. Jean Claude Chevalier, Président de la section de Vouillé-Frozes des anciens combattants, avec qui le collège collabore sur plusieurs projets, a participé avec les jeunes à la journée.

Cette 4ème édition organisée par le Colonel Pieau, Chef de Corps du RICM et Marc Bonnin, enseignant au collège, permet aux élèves d'avancer dans le parcours citoyen, le parcours avenir ou de préparer l'oral du brevet, et renforce le lien armées / nation. Merci au Colonel Pieau d'avoir permis la réalisation de cette journée et à tous les marsouins qui ont animé les différents ateliers.

Contact:

Collège privé « La Chaume-La Salle »

2 rue du Puits Grippon Directeur : Laurent ZEMLIAC

Tél.: 05 49 51 81 25

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIOUE « LE PETIT BOIS »





L'année scolaire a démarré par un beau voyage à Saint-Palais où tous les élèves de l'école, du CP au CM2, ont pu découvrir le milieu marin, les différents écosystèmes situés sur le littoral, leur richesse et leur fragilité. Que de décou-

vertes et de rencontres sur ces 5 jours! Les animateurs ont su expliquer le fonctionnement de la dune, de son apparition à sa préservation. Une « enquête » dans le port de Royan a permis

aux enfants d'entrer dans les frigos de la criée où des gens passionnés leur ont montré les différents poissons pêchés sur les côtes charentaises. Ils ont échangé avec les agents de la Capitainerie et certains sont mêmes montés sur le bateau de la



SNSM! Sur l'estran, une pêche pédagogique a permis de prélever momentanément quelques espèces pour les toucher, les obser-

> ver et mieux les connaître. Du sentier des douaniers à l'estuaire de la Gironde, en passant par le magnifique phare de la Coubre, les élèves ont été invités à découvrir le patrimoine historique et naturel et ont commencé à comprendre l'im-

portance de sa préservation. La rencontre avec une ostréicultrice et la visite de l'aquarium de la Rochelle ont aussi été des moments forts. De retour à l'école, toutes ces découvertes permettent d'alimenter les apprentissages dans les différents



domaines. Notre défi lecture de l'année a bien évidemment pour thème celui de la mer. L'équipe pédagogique remercie vivement les partenaires qui ont permis de réaliser financièrement ce projet (APE, Mairies de Frozes et de Vouillé, OCCE et PEP). Elle remercie aussi les accompagnateurs qui ont veillé sur les élèves aux côtés des enseignants.

Rencontres intergénérationnelles



ont participé en [≤]novembre à un loto avec les résidents de l'EHPAD

de Vouillé. Ces moments rencontrent toujours autant de succès auprès des élèves qui sont ravis de passer un après-midi convivial. L'école est heureuse de pouvoir créer et entretenir les liens avec les personnes âgées par ces rencontres. D'autres auront lieu dans l'année.

Les petits champions de la lecture

Les élèves de CM2 participent cette année à un concours qui promeut la lecture à voix haute auprès des enfants Le principe est le suivant: les



enfants sont invités à lire en public un texte de leur choix pendant 3 minutes. Une sélection a lieu au sein de la classe puis devant un jury réunissant des partenaires de l'école. Le meilleur lecteur d'un groupe participe à une seconde étape à l'échelle locale, puis à une demi-finale régionale sur Internet et, pour dix chanceux, à une grande finale nationale dans un théâtre parisien. Les CM1 seront invités à participer aux entraînements en classe afin d'être bien prêts pour l'année prochaine. A vos livres!

Pass'Art Danse

Les élèves du CP au CE2 participent cette année à un projet danse dans le cadre du Pass'Art. Ils travaillent avec des intervenants d'une compagnie et bénéficient aussi de matinées musi-

Equipe enseignante 2019-2020

CP: Mme JOURNAULT CP-CE1:Mme JOB

CE1:Mmes BONNIN et COUSIN

CE1-CE2: Mme POUVREAU

CE2: Mme PROUST

CM1-CM2:Mme KIENER HABRIOUX, directrice de l'école et Mme LABOUROT

CM1-CM2:Mme TOURNIER

CM1-CM2: Mme GAUTIER CM1-CM2:M. COURTOIS

Mme MARINIER Remplaçant: M. PAIN

L'équipe enseignante souhaite remercier les municipalités de Vouillé et de Frozes pour leur soutien dans le fonctionnement de l'école, la Communauté de Communes du Haut Poitou pour ses actions sportives et culturelles, l'Association des Parents d'Elèves pour son dynamisme et son soutien dans les projets et enfin le person-

Contacts

aaréable de travailler!

nel de l'école et les agents muni-

cipaux avec qui il est très

tel: 05 49 51 48 58 mail:ce.0860699t@ac-poitiers.fr

Notre site internet

L'école du Petit Bois a un site. N'hésitez pas à le visiter pour connaître l'actualité de notre

> http://sitesecoles.acpoitiers.fr/vouille/





ÉCOLE DU PETIT BOIS : TOUS AU SELF!

La commune accueille au restaurant scolaire les élèves des écoles maternelle et élémentaire publiques pour le déjeuner. Le repas est servi sous forme de libre-service à l'école élémentaire du Petit Bois. Une diététicienne élabore chaque semaine des menus sains, variés et équilibrés, préparés par le personnel municipal. Les enfants découvrent de nouvelles saveurs grâce à des recettes traditionnelles comme originales (plats du monde, repas à thème...). Chaque semaine, pour régaler leurs papilles, les enfants bénéficient d'un repas végétarien (omelette de pomme de terre, lasagnes de légumes, oeufs à la florentine...), conformément à la règlementation en vigueur!

Petite enfance



Nouvelle gendarmerie intercommunale à Vouillé



Depuis 2012, la Communauté de Communes avait engagé en lien avec les services de la Gendarmerie, le projet de construction d'une nouvelle brigade territoriale autonome avec 18 logements et locaux de services (1 officier, 16 sous-officiers, 3 gendarmes adjoints volontaires). Les travaux ont débuté en janvier 2018 avec la pose de la première pierre le 5 avril 2018. L'inauguration des nouveaux bâtiments situés 4 rue de Braunsbach à Vouillé, s'est déroulée le 10 octobre 2019.

La Compagnie de gendarmerie départementale de Poitiers se compose désormais de deux Brigades Territoriales Autonomes (BTA de Jaunay-Marigny et la nouvelle BTA Vouillé), de trois communautés de brigades (COB de La Villedieu-du Clain, COB de Vivonne, COB de Neuville de Poitou), d'un peloton de surveillance et d'intervention et d'une brigade de recherches.

La Brigade Territoriale Autonome (BTA) se situe rue de Braunsbach, près de la salle polyvalente et de l'école élémentaire du Petit Bois, en périphérie du bourg. Une gendarmerie est avant tout un équipement au service de la population. Les objectifs sont de plusieurs ordres :

- Donner à voir un bâtiment facilement identifiable, accueillant, sécurisant et valorisant le travail quotidien des gendarmes,
- Offrir aux utilisateurs des espaces de travail qualitatifs et fonctionnels,
- Offrir aux gendarmes et à leurs familles des lieux de vie agréables,
- Développer une architecture environnementale avec des performances énergétiques d'un niveau BEPOS Effinergie + et l'emploi de matériaux naturels, bio-sourcés et recyclables.

<u>Coordonnées</u>:

Adresse: 4 rue de Braunsbach 86190 Vouillé Tél.: 05 49 51 81 23 ou le 17



CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES • · · · ·



MISSIONS

Le **CCAS** intervient chaque année dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune. Il est rattaché à la collectivité territoriale, mais garde une certaine autonomie de gestion.

ACTIONS

Le CCAS intervient également en relation avec les associations locales et l'assistante sociale, pour soutenir les personnes en difficulté (8 dossiers d'aides financières ont été étudiés l'année passée).

Le CCAS a été conduit à activer le plan canicule à 3 reprises durant l'été 2019. Les habitants inscrits sur le registre des personnes vulnérables ont été appelées à plusieurs reprises par les élus et les agents du CCAS, afin de s'assurer de leur bien-être et de leur sécurité. Deux agents de la commune ont également procédé à la distribution d'un pack d'eau et d'un brumisateur d'eau à leur domicile.

Faites-vous recenser auprès du CCAS!



En prévision du plan canicule 2020, le CCAS est chargé d'effectuer un recensement auprès des personnes âgées vulnérables ou dépendantes (+ de 65 ans) et des personnes handicapées (+ de 60 ans) qui vivent seules ou sont isolées. Communiquez au CCAS de la Mairie de Vouillé, vos données nominatives permettant de vous identifier (nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone et personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence), par téléphone au 05 49 54 20 30 ou présentez-vous pendant les heures d'ouverture :

• lundi: 9h-12h et 13h30-17h30

• mardi: 9h-12h · mercredi, jeudi: 9h-12h et 13h30-17h30

• vendredi: 9h-12h et 13h30-17h

• samedi: 9h-12h

Chaque année, le CCAS organise un repas de fin d'année pour les aînés de la commune. Près de 300 convives ont participé à ce moment convivial dans la salle polyvalente, avec une ambiance musicale et un repas de choix préparé par le « Cheval Blanc ». Pour les personnes malades, hospitalisées ou handicapées, des colis sont distribués à leur domicile. En collaboration avec le CCAS, un temps de convivialité est également organisé annuellement à l'EHPAD du Belvédère Sainte Clothilde. À Noël, un spectacle est offert pour les enfants de la commune, élèves en école maternelle ou élémentaire. En 2018, environ 200 personnes étaient présentes au spectacle « Noël, c'est magic! » et pour la traditionnelle visite du Père Noël.

SERVICE CIVIQUE



Le CCAS a recruté, par l'intermédiaire de la Lique pour l'Enseignement, Mme Julie HAPDEY comme volontaire en service civique, à compter du 1er décembre 2019, pour une durée de 8 mois.

Mme HAPDEY sera basée à la Mairie et travaillera 24 heures par semaine. Elle aura pour principales missions:

- Lutter contre l'isolement des personnes âgées dans le cadre de la « Mobilisation Nationale contre L'isolement des Agés » (Monalisa),
- · Renforcer le lien social, favoriser les échanges intergénérationnels solidarité,
- Favoriser l'autonomie, l'inclusion numérique et le maintien à domicile des personnes âgées,
- · Participer aux activités du CCAS.

Composition du CCAS

Président: Monsieur le Maire, Eric MARTIN Vice-Président : M. Patrick PEYROUX, Adjoint au Maire

Membres élus : Mmes Marie-Laure LEVRAULT (Adjoint au Maire), Malika BENHIDA, Nythia FOISNET, Sophie BEULET-MARTIN et M. Pierre BAZIN (Conseillers Municipaux)

Membres nommés: Mmes Jeanne MARTINEAU Michèle COTTINEAU (ADMR), (UDAF), Christiane OBLE (Association des Aînés de Vouillé 86), Raymonde CHEVALIER (Secours Catholique), Simone ALLERIT (Epicerie intercommunale « la Courte Echelle »).

INFOS RH •

DÉPART EN RETRAITE

Accompagné de sa famille, de ses collègues et des membres du Conseil Municipal, Jack CHEBROUX a célébré le 06 juin dernier son départ à la retraite, après 16 ans passé au service de la collectivité!



BIENVENUE!



M. Mathieu BREBOIN M. Jack remplace CHEBROUX, parti à la retraite, au service Cadre de vie depuis le 15 août 2019.



Mme Anita PASQUET remplace Mme Lindsay LEGAY à l'accueil de la Mairie, et en appui au service urbanisme étatcivil, depuis le 22 juillet 2019.

FORMATION



Jeudi 21 novembre, à la salle de la Gorande, la Communauté de Communes du Haut-Poitou organisait une journée d'information, à destination des agents et élus du territoire, sur les pratiques alternatives de gestion raisonnée des déchets verts dans les espaces publics. Les 37 participants ont pu notamment découvrir le Parc de la Gorande aménagé selon les principes d'une gestion différenciée des espaces verts.

Mediateur national de l'énergie



Informer, conseiller, protéger

Le médiateur national de l'énergie peut intervenir pour tous les litiges nès de contrats conclus avec une entreprise du secteur de l'énergie (gaz, électricité). Tous les consommateurs particuliers, artisans, commerçants, associations, syndicat de copropriétaires peuvent recourir gratuitement au médiateur pour les aider à trouver une solution amiable au différend qui les oppose à leur fournisseur ou distributeur.

Pour en savoir plus : energie-mediateur.fr Écrire au médiateur : Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIX Cedex 909

SENSIBILISATION À L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS



Depuis 5 ans, dans le cadre de la gestion différenciée de ses espaces publics, la commune de Vouillé n'applique plus de pesticides pour entretenir les trottoirs. La nature reprend ses droits et l'entretien de la voirie se fait de manière alternative suivant un planning de gestion pré-établi.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'usage de pesticides par les particuliers est également interdit. La commune invite les riverains à végétaliser leurs pieds de mur sur le domaine public, en adhérant à l'opération « fleurissons nos pieds de mur ». Cette initiative a pour but, l'amélioration du cadre de vie et la réduction de l'usage des pesticides. Cette végétalisation comportera l'aménagement du site, la fourniture et la plantation des végétaux par les agents municipaux. L'entretien sera ensuite assuré par les riverains demandeurs. Plus d'informations auprès de vos référents de quartier.

OPÉRATION COLLECTE DE MÉGOTS



Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, la commune de Vouillé organisait une collecte de mégots jetés sur l'espace public le samedi 23 novembre de 9h à 12h, à la mairie de Vouillé. Vous pouvez continuer à apporter les mégots à la mairie où ils seront stockés et envoyés en recyclage!

• CADRE DE VIE VOUILLÉ RECONNUE POUR SA QUALITÉ DE VIE!



Le label « Villes et Villages Fleuris » est un gage de qualité de vie. Il valorise les efforts accomplis par les collectivités en matière d'environnement et de développement durable.

commune de Vouillé, labellisée « trois fleurs » depuis 2010, prend en compte les problématiques environnementales telles que la présence du végétal toute l'année, la diversité botanique, les mesures de sensibilisation et de protection, la qualité d'entretien du sol et des eaux, le traitement des déchets verts, la mise en place d'un plan de gestion différenciée et les économies d'énergies. Tout est mis en œuvre pour améliorer le cadre de vie et renforcer l'attractivité de la commune avec les moyens existants.



Le Jury Régional du label a confirmé, suite à sa visite en juin dernier, le classement « trois fleurs », et a décerné à la commune le prix spécial « cimetière paysager » pour la végétalisation du cimetière du Bois du Colombier! Ces deux distinctions récompensent les efforts consentis pour développer un cadre de vie agréable, fleuri et respectueux de l'environnement.

La commune, les agents, mais aussi les habitants, sont des acteurs très impliqués dans cette démarche. Le Jury Régional a salué le dynamisme de l'opération « fleurissons nos pieds de murs » mise en place avec les habitants. Ces trois fleurs sont ainsi une véritable reconnaissance pour le travail effectué!

ZOOM SUR LES CIMETIÈRES



Cimetière du Bois du Colombier

Le prix spécial « cimetière paysager » décerné au projet de végétalisation au cimetière du Bois du Colombier par le label des « Villes et Villages Fleuris » récompense le travail effectué depuis 2 ans!

Au cimetière du Bois du Colombier, le projet de végétalisation a débuté en 2017 avec l'aide des jeunes de « Scouts Entente » dans la continuité de la mise en place d'une gestion « zéro pesticides » dans les espaces verts de la commune. Les allées ont été engazonnées et des mélanges fleuris ont été semés entre les sépultures pour apporter une plue value paysagère et ainsi limiter l'invasion d'herbes. Valériane, pavot de Californie, sedum embellissent ce lieu de recueillement. Il est aujourd'hui plus vert et est devenu un véritable refuge pour la biodiversité.

Un grand merci aux agents qui ont contribué à cette végétalisation ainsi qu'à l'association « Scouts entente » qui a œuvré à l'implantation des mélanges fleuris et sedums.

Le cimetière de la Vigne Palliat, plus récent, a déjà été végétalisé. Des aménagements paysagers complètent l'ensemble et l'entretien se fait plus facilement.

Rappel:

Sur les 2 cimetières, des containers sont à disposition pour la collecte des déchets. Aussi, 2 systèmes de recyclage sont présents pour faciliter la collecte :

- Un container pour les déchets verts,
- Un container pour les emballages plastiques, fleurs artificielles...

Merci à tous de respecter ce système de tri!



Cimetière de la Vigne Palliat



Chaque année, le service cadre de vie met en place des projets d'aménagements paysagers, organise des animations via les plantations haies, implante de nouveaux mobiliers urbains afin d'offrir aux habitants une commune agréable. Les différents articles résument les principales actions de cette année ainsi que les projets à venir.

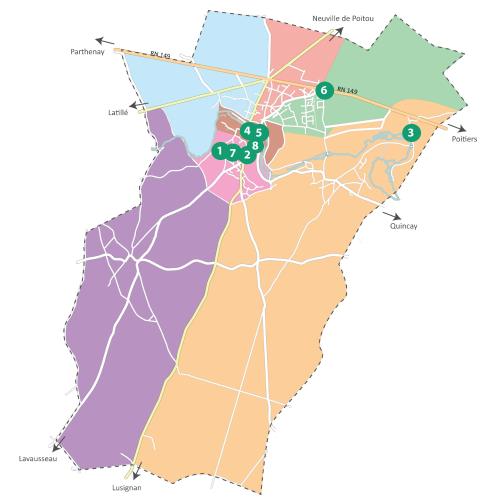


Plantation d'une haie champêtre au nouveau cimetière





Création d'un sentier au Bois du Colombier et réaménagement autour de la stèle



Plantation d'une haie champêtre en bordure de chemin à Charbonneau



Aménagement paysager derrière le **Monument aux Morts**



Aménagement paysager autour de la stèle **RENÉ CASSIN**

PROJETS 2020:

- 6 Valorisation de l'entrée de ville (rond-point de la RN 149)
- Aménagement paysager de l'espace vert au Clos de la Trère
- Revalorisation de la haie rue de la Tour du Poële

Mais aussi:

- Diminution du nombre de jardinières fleuries,
- · Valorisation des entrées de bourg,
- Poursuite de l'opération « fleurissons nos pieds de mur »,
- Plantation d'arbres pour renouvellement.

JEUNESSE, SPORT & VIE ASSOCIATIVE



Dans le cadre de l'opération Paris 2024, les Premières Olympiades de Vouillé, organisées par le collège La Chaume-La Salle, les écoles de Vouillé (cylce 3), les associations locales, les Comités Départementaux, et la commune, ont remporté un vif succès! Élèves, équipes enseignantes et partenaires, garderont un excellent souvenir de cette journée sportive!



ACTUALITÉS



L'Asso Coeur de Gazelles va participer en 2020 à la Sénégazelle : une course féminine, alliant le sport et l'action solidaire

auprès d'enfants. Chaque

jour, après avoir effectué une dizaine de kilomètres, les coureuses distribueront des fournitures scolaires dans des écoles de la région de Simal.

Plusd'infos:Facebook«AssoCoeurdeGazelles»; coeurdegazelles2020@gmail.com

L'association Vouillé-tiez-scolarisés a cessé ses activités le 21 septembre 2019. Le solde de leur trésorerie sera reversé au Téléthon.



Samedi 7 décembre, à l'occasion du Téléthon, plusieurs associations locales se sont mobilisées pour cette journée de solidarité! Merci à tous les participants, associations et hénévoles I

EN CHIFFRES

57 associations (sport, culture, solidarité, nature, comités...)

3 gymnases, 1 salle de danse, 1 dojo, 7 salles et bureaux mis à disposition des associations

38 348 € de subventions versées aux associations en 2019

LA FÊTE DES ENFANTS & DES ASSOCIATIONS DE VOUILLÉ





Importants moments de convivialité, de rencontres et de découvertes, la fête des enfants et des associations de Vouillé a connu une belle réussite le samedi 7 septembre ! Les familles Vouglaisiennes ont pu profiter des nombreuses animations gratuites mises à leur disposition au cours de l'après-midi : mur d'escalade, jeux d'énigmes, ludothèque, voitures télécommandées... Une vingtaine d'associations ont présenté leurs activités et recueilli les premières inscriptions de l'année! C'était une première expérience qui sera reconduite le samedi 5 septembre 2020!

INFOS TRAVAUX

En 2019, un certain nombre de travaux ont été engagés pour permettre à tous, de pratiquer une activité sportive dans les meilleures conditions possibles:

- rénovation des trois courts de tennis extérieurs et mise en accessibilité,
- réfection d'un vestiaire et de l'éclairage au gymnase Emile Fradet,
- mises aux normes des terrains de badminton au gymnase de Braunsbach,
- création d'un troisième terrain de basket au complexe sportif des Maillots,
- installation d'une aire de fitness au Parc de la Gorande.





Rénovation des courts de tennis extérieurs

Construits en 1985, les 3 courts de tennis extérieurs du gymnase de Braunsbach ont fait l'objet d'une importante rénovation (réfection des courts et de la clôture, création d'attente pour l'installation d'un contrôle d'accès, remplacement des filets et chaises d'arbitrage, mise en accessibilité des courts avec un accès PMR). L'entreprise SOLSTECH - EURO 2000 a réalisé les travaux, pour un montant de 89 441.52 € TTC.

JANVIER

Dimanche 5 janvier : Loto

Salle polyvalente. Organisé par le Comité de Jumelage Vendredi 10 janvier : Cérémonie des voeux 19h. Salle polyvalente. Organisée par la commune

Dimanche 12 janvier: Loto

14h30. Salle polyvalente. Organisé par le Comité des Fêtes

Lundi 13 janvier: Don du sang

15-19h. Salle polyvalente. Organisé par l'Établissement Français du Sang (EFS)

Vendredi 17 janvier : Galette des Rois 14h. Salle de la Gorande. Organisée par

l'association des VEUVES et VEUFS de la Vienne Dimanche 19 janvier: Loto

14h. Salle polyvalente. Organisé par Vouillé et son Histoire

FÉVRIER

Samedi 1er février : Accueil des nouveaux **habitants**

11h. Médiathèque. Organisé par la commune Vendredi 7 février : Conférence U.I.A. «Chemin de partage»

18h. Médiathèque. Organisée par Vouillé et son Histoire

Dimanche 9 février : La Galopade des **Amoureux**

9h30. Départ salle de Traversonne. Organisée par les Foulées Vouglaisiennes

Samedi 15 février : Conférence débat

16h. Thème: Le rôle de l'alimentation dans notre vie. Salle de Traversonne. Organisée par l'Association Citoyenne Vouglaisienne (ACV) avec le docteur Josiane BASSEHILA

Jeudi 27 février : Caravane des sports Gymnase de Braunsbach. Organisée par le Département de la Vienne et la commune

MARS

Samedi 7 mars : Soirée Paëlla

Salle de Traversonne. Organisée par le Comité de Village de Traversonne.

Dimanche 8 mars: Loto

14h. Salle polyvalente. Organisé par l'association des Aînés de Vouillé 86

Dimanche 15 mars: 1er tour élections municipales Salle polyvalente

Samedi 21 mars: Tournoi de football sport adapté Organisé par l'US Vouillé Foot

Dimanche 22 mars: 2nd tour élections municipales Salle polyvalente

Dimanche 22 mars: Open intermarché Jeunes 8h-19h. Complexe sportif des Maillots. Organisé par le Badminton Club du Haut-Poitou

Vendredi 27 mars : Concours de belote 13h30. Salle polyvalente. Organisé par l'association des Aînés de Vouillé 86

Mardi 31 mars: Repas de printemps

12h. Salle polyvalente. Organisé par l'association des Aînés de Vouillé 86

AVRIL

Vendredi 3 avril: Don du sang

15-19h. Salle polyvalente. Organisé par l'EFS

Dimanche 5 avril : Randonnée Pédestre «sur les pas de Clovis ou de St Martin»

Organisée par Vouillé et son Histoire Du 6 avril au 10 avril : Bourse enfants

printemps / été Salle polyvalente. Organisée par le Centre

socioculturel LA CASE Du 25 au 26 avril : Tournoi de double du **Haut-Poitou**

8h-19h. Complexe sportif des Maillots. Organisé par le Badminton Club du Haut-Poitou

Vendredi 8 mai : Commémoration Nationale de la Guerre 39-45

Cérémonie au Monument aux Morts de Vouillé. Organisée par les commune de Frozes, Vouillé et l'association des Anciens Combattants

Vendredi 8 mai: Vide-grenier et exposition

Salle de Traversonne. Organisés par le Comité de Village de Traversonne.

Du 11 au 15 mai: Bourse adultes printemps / été Salle polyvalente. Organisée par le Centre socioculturel LA CASE

Samedi 16 mai : Conférence débat

16h. Thème à préciser. Salle de Traversonne. Organisée par l'Association Citoyenne Vouglaisienne (ACV)

Mardi 26 mai : Concert de la Fanfare Bagad de la 9ème BIMA de Poitiers

Salle polyvalente. Organisé par la commune, le collège de La Chaume-La Salle, le Bleuet de France, l'association des anciens combattants de Vouillé, la 4ème section de l'association des anciens du RICM et Scouts Entente

Dimanche 31 mai : Les Foulées Vouglaisiennes 9h30. Départ stade de Vouillé. Organisées par les Foulées Vouglaisiennes

Vendredi 5 et samedi 6 juin : Spectacle « MAGIC' SHOW »

20h30. Salle polyvalente. Organisé par Tempo

Samedi 6 juin : Loto plein air

Boulodrome. Organisé par le Comité des Fêtes

Dimanche 7 juin : Vide grenier

Centre bourg. Organisé par le Comité des Fêtes Mardi 9 juin : Fête des Pères et des Mères

14h. Salle polyvalente. Organisée par l'Association des Aînés de Vouillé 86

19, 20 et 21 juin: Exposition régionale philatélique

Salle polyvalente. Organisée par la Fédération Française des associations philatéliques

Samedi 20 juin : Tournoi jeunes TMC 8/10 ans

Courts de tennis extérieurs, gymnase de Braunsbach. Organisé par le Tennis Club de Vouillé

Samedi 27 juin : «Le Jour d'après ...la victoire de 507»

Évènement organisé par Vouillé et son Histoire

JUILLET

Mercredi 1er juillet : Marché de producteurs

18h-23h. Boulodrome. Organisé par la Chambre d'Agriculture de la Vienne en partenariat avec la commune et le Comité des Fêtes

Mercredi 8 juillet : Don du sang

15-19h. Salle polyvalente. Organisé par l'Établissement Français du Sang

Du 8 juillet au 19 juillet : Tournoi officiel 3ème catégorie

Courts de tennis extérieurs, gymnase de Braunsbach. Organisé par le Tennis Club de

Mardi 14 juillet : Fête nationale

Cérémonie de commémoration au Monument aux Morts de Frozes et Vouillé, festivités et feu d'artifice au Parc de la Gorande

Samedi 8 août : Festival country

Centre bourg. Organisé par le Comité des Fêtes Dimanche 9 août : Vide grenier

Place du marché. Organisé par le Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

Samedi 5 septembre : Fête des enfants et des associations de Vouillé

14h30-18h30. Stades de football. Organisée par la commune et les associations locales Vendredi 11 septembre : Don du sang 15-19h. Salle polyvalente. Organisé par l'EFS Samedi 12 septembre : Repas champêtre Salle de Traversonne. Organisé par le Comité de Village de Traversonne.

Du 14 au 18 septembre : Bourse enfants automne - hiver

Salle polyvalente. Organisée par le Centre socioculturel LA CASE

Les 25, 26 et 27 septembre et les 1, 2, 3, et 4 octobre : Festi 86, festival de théâtre Béruges, Chiré-en-Montreuil, Latillé, Vouillé et Vouneuil-sous-biard. Organisé par Festi 86

Mardi 6 octobre : Repas inter-club

12h. Salle polyvalente. Organisée par l'Association des Aînés de Vouillé 86

Dimanche 11 octobre : Loto

14h30. Salle polyvalente. Organisé par l'association des VEUVES et VEUFS de la Vienne

Du 19 au 23 octobre : Bourse adultes automne - hiver

Salle polyvalente. Organisée par le Centre socioculturel LA CASE

Samedi 31 octobre : Soirée Moules frites 21h. Salle polyvalente. Organisée par le Comité des Fêtes

NOVEMBRE

Vendredi 6 novembre : Concours de belote 13h30. Salle polyvalente. Organisé par

l'association des Aînés de Vouillé 86 Mercredi 11 novembre : Commémoration

Nationale de l'Armistice du 11 Novembre 1918 Cérémonie au Monument aux Morts de Vouillé. Organisée par les communes de Frozes, Vouillé et l'association des Anciens Combattants

Samedi 14 novembre: Diner dansant Salle de la Gorande. Organisé par l'Association Citoyenne Vouglaisienne (ACV)

Dimanche 15 novembre: Loto

14h30. Salle polyvalente. Organisé par le Comité des Fêtes

Du 16 au 20 novembre : Bourse jouets Salle polyvalente. Organisée par le Centre socioculturel LA CASE

Samedi 21 novembre: Loto

Salle polyvalente. Organisé par l'US Vouillé Foot Samedi 28 novembre : Déjeuner dansant 12h30. Salle polyvalente. Organisé par la FNATH Dimanche 29 novembre: Thé Dansant 14h30. Salle polyvalente. Organisé par

l'Association des Aînés de Vouillé 86 Lundi 30 novembre: Don du sang 15-19h. Salle polyvalente. Organisé par l'EFS

DÉCEMBRE

Samedi 5 décembre : Journée Nationale d'hommage aux «Morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Cérémonie au Monument aux Morts de Vouillé. Organisée par la commune et l'association des **Anciens Combattants**

Dimanche 6 décembre : Choucroute

Salle de Traversonne. Organisée par le Comité de Village de Traversonne.

Samedi 12 décembre : Marché de noël Salle polyvalente. Organisé par la commune Jeudi 31 décembre : Réveillon

14h30. Salle polyvalente. Organisé par le Comité des Fêtes de Vouillé

Bulletin municipal 2020 25

Mission Locale d'Insertion du Poitou



Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLI) accueille tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et qui souhaitent être conseillés et guidés pour réussir leur insertion professionnelle. Les demandes sont variées : faire le point sur son orientation, rechercher une formation, être conseillé dans sa recherche d'emploi, s'informer sur les aides utiles au quotidien...La MLI porte également une action spécifique d'accueil, d'information et de conseil en matière d'emploi et formation de toute personne de + de 26 ans du territoire.

La MLI propose aussi une offre de services en direction des entreprises de façon à :

- · Promouvoir leurs activités,
- · Analyser leurs besoins,
- Rapprocher employeur et candidat pour un recrutement réussi,
- Sécuriser le parcours professionnel.

Pour obtenir des informations régulières sur notre actualité, connectez-vous sur le site www.mli-poitiers.asso.fr et rejoignez-nous sur notre page Facebook « Mission Locale d'Insertion du Poitou ».

Pour prendre rendez-vous, contacter le siège par téléphone : 05 49 30 08 50, sur place : 30 rue des Feuillants 86000 POITIERS, par email : secretariat@mli-poitiers.asso.fr

L'atout de la Mission Locale est son ancrage sur le territoire de Grand Poitiers et du Haut Poitou. En effet, son siège est à Poitiers, mais elle intervient aussi en proximité dans le cadre de permanences sur plusieurs communes environnantes:

Vouillé - 2 bis Basses Rues. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Le mardi de 9h00 à 12h30. Sur rendez-vous.

Centre socioculturel LA CASE

Le Centre Socioculturel du Vouglaisien, vous permet ainsi qu'à vos enfants d'accéder à la culture, à des animations, à des actions solidaires et de vous épanouir. Activités de loisirs, sorties, ateliers, échanges de savoirs, Bourses aux vêtements, spectacles, concerts, Secteur Jeunes, actions intergénérationnelles... sont autant de moments de rencontres, de convivialité qui permettent de créer du lien.

Mais nous veillons avec tous nos bénévoles à faciliter aussi votre quotidien par la mise en place de bourses aux vêtements et de bourses aux jouets en décembre. Les accueils de loisirs et l'accompagnement à l'éducation des enfants, les activités périscolaires sont aussi des actions importantes pour les enfants et leurs familles.

De nombreux bénévoles et des salariés s'impliquent dans ces différentes actions, pour que ces projets vivent. Si un secteur en particulier vous attire, si vous souhaitez partager votre savoir, découvrir d'autres univers, avoir des temps d'échanges, de convivialité et de plaisir, que vous soyez parents, jeunes, retraités, habitants de toutes les communes du territoire, rejoignez-nous!



Les domaines de l'enfance, la jeunesse, la culture, le social sont autant de lieux d'implication qu'elle soit ponctuelle, occasionnelle ou régulière. Ce plaisir à s'investir, à construire ensemble est essentiel pour la vie de notre association et nous remercions tous les bénévoles qui s'impliquent et c'est avec grand plaisir que nous accueillerons tous ceux qui souhaitent nous rejoindre.

> A très bientôt! Corinne Guillot, Présidente

Centre Socioculturel La CASE 4 rue du Stade - 86190 VOUILLE Tél. 05 49 51 49 92

Email: accueil@lacase-csc86.org Site internet: http://www.csc-lacase.org/



LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ, LA MÉMOIRE DE VOTRE SANTÉ

Le Dossier Médical Partagé est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé : traitements, résultats d'examens, allergies...

Il vous permet de les partager avec les professionnels de santé de votre choix, qui en ont besoin pour vous soigner.

Votre DMP est accessible à tout moment depuis le site ou via l'apllication DMP.



Disponible sur
App Store Google play





PLAN VIGIPIRATE

Les mesures de sécurité sont maintenues, merci de bien vouloir les appliquer!

Pour les manifestations : les évènements de toute nature sont maintenus, les organisateurs sont appelés à faire tout de même preuve de vigilance et de discernement, les organisateurs de grands rassemblements (plus de 500 personnes) sont appelés à se rapprocher de la préfecture qui leur transmettra des consignes particulières.

Pour les entreprises ou établissements divers :

contrôler les accès, contrôler les livraisons et s'assurer de la légitimité des véhicules à accéder aux établissements (autorisation, identification), réaliser des rondes de surveillance des zones sensibles ou vulnérables à l'intérieur des établissements ; si besoin, mettre en place des agents supplémentaires, notamment pour la surveillance des parkings en sous-sol, éviter toute accumulation d'objets (cartons, palettes, sacs) à l'intérieur ou à proximité des bâtiments. Mesures de sécurité à adopter : signaler tout objet présentant un caractère insolite et dont le propriétaire n'a pas pu être identifié localement, **signaler** les agissements ou comportements manifestement anormaux qui pourraient faire penser qu'un acte malveillant va être commis, se soumettre aux inspections des sacs, paquets, bagages à main, et aux palpations de sécurité, faciliter le travail des forces de l'ordre, notamment en ne faisant pas d'appels de phares qui amenuisent l'efficacité des contrôles routiers.

Publicités











E PRATIQU

NUMÉROS PRATIOUES

. ADMR

6 rue du Stade - Tél.: 05 49 54 08 18

Maître Géraldine BISSON

1 rue Gambetta - Tél.: 05 49 44 11 22 (sur rendez-vous)

• Camping municipal (ouvert de début juin à début septembre) Chemin de la piscine. Réservation (mairie) : mairie@vouille86.fr

• Centre des Finances Publiques

Comptable du Trésor : Josiane MARTIN 19 rue de la Barre - Tél. : 05 49 51 81 48

• Centre Médico-Social

Assistante Sociale : Cécile FÉVRIER

10 rue de Jérusalem - RDV (Maison de la Solidarité): 05 49 00 43 49

• Centre d'Incendie et de Secours (Pompiers)

Lieutenant Pierre-Olivier CORDEAU

Rue de Braunsbach - Composer le 18

 Centre socioculturel LA CASE **Directeur: Blaise BOUCHET**

4 rue du Stade - Tél.: 05 49 51 49 92 - accueil@lacase-csc86.org

• Communauté de Communes du Haut-Poitou

Président: Rodolphe GUYONNEAU

10 avenue de l'Europe - Neuville-de-Poitou

Tél.: 05 49 51 93 07 - contact@cc-hautpoitou.fr

• Correspondant Presse (Nouvelle République et Centre Presse) Sophie CORNELOUP GUITTARD Tél.: 06 44 85 87 59

correspondant_nr_cp_vouille86@yahoo.com

Déchetterie

7 rue Raoul Morthier - Z.A Beauregard - Tél.: 05 49 51 67 03 Horaires d'hiver : tous les après-midis : 14h00 - 17h30, vendredi et samedi: 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30 Horaires d'été: tous les après-midis: 14h00 - 18h00, vendredi et samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

• Eaux de Vienne - Siveer

11 rue de l'Outarde Canepetière - Neuville-de-Poitou Tél.: 05 49 51 09 00

• EHPAD « Le Belvédère Sainte-Clothilde »

Directrice: Fabienne GUILBARD

2 rue du Moulin Neuf - Tél.: 05 49 51 82 76

• Gendarmerie - Brigade Territoriale Autonome (Vouillé)

Lieutenant FAUOUEUR

4 rue de Braunsbach - Tél.: 05 49 51 81 23 ou le 17

Huissier de Justice

Maître Catherine LAPEYRE

1 rue du Puits Chiez - Tél. : 05 49 51 81 05

La Poste

Receveur: Céline LETTY / Responsable: Joël BRINES

11 rue Gambetta - Tél.: 36 31 • Maison d'Accueil Spécialisée

Directrice: Juliette NONY

3 rue du Moulin Neuf - Tél. : 05 49 51 05 51

Médiathèque

Responsable: Raphaëlle DELMAS

2 ter Basses Rues - Tél.: 05 49 54 43 86
• Mission Locale d'Insertion du Poitou

Directeur: Pierre DUGONTIER

2 bis Basses Rues - Tél. : 05 49 30 08 50

• Mutualité Sociale Agricole

10 rue de Jérusalem - Tél. : 05 49 43 86 79

Permanence le 3^{ème} vendredi du mois : 10h00 à 12h00

• Office de Tourisme du Haut-Poitou

Président: Jackie ROUGER

1 rue Clovis - Tél.: 05 49 51 06 69 - www.tourisme-vouille.fr

• Office national des Forêts (ONF)

Gilbert PICHET - Tél.: 05 49 51 80 21

Office Notarial

Maîtres CHANTOURY, CHENAGON, CHAUVIN

1 rue des Entrepreneurs - Tél. : 05 49 51 93 48

• Piscine municipale(ouverte de fin juin à début septembre) Chemin de la piscine

Presbytère

Père Minh

2 rue de la Trudale - Tél. : 05 49 51 81 73

• Soregies - électricité gaz

42 route de la Torchaise - Vouneuil-Sous-Biard Tél.: 05 49 44 79 00

Numéros d'urgence: SAMU: 15; POLICE: 17; POMPIERS: 18; **SAMU DE LA VIENNE: 05 49 38 50 50**

SERVICES MÉDICAUX

Ambulances

Latillé - Vouillé Ambulances Taxis 6 route de Neuville - Tél. : 05 49 60 11 33

Audioprothésiste

Marine LEVERGE (Audilab)

32 rue du Lac - Tél.: 05 49 01 94 20

Chiropracteur

Francine GRUNY

2 rue Marie Curie - Tél.: 05 49 41 58 38

Dentistes

Pascal AUGER et Isabelle AUGER-SEVRES

rue du Tram - Tél.: 05 49 51 81 97

• Éducatrice en naturopathie

Séverine CACHOT

1 rue du Clos de la Trère (sur RDV) - Tél. : 06 75 59 02 35

• Énergiologue

Pascale WITTERSHEIM

2 rue du Puits Chiez - Tél.: 05 49 55 42 34

Hypnopraticienne

Christine COUTURIER (LOIRAT)

13 bis rue de la Grand'Maison - Tél. : 06 76 80 54 80

• Kinésiologie soins énergétiques

Marielle MOREAU

32 impasse Gambetta - Tél. : 06 79 69 48 77

Kinésithérapeutes

Cabinet ARNAUD, BIZARD, CHARTIER, CLUZEAU et VALLET

ZAE Beauregard - Tél. : 06 52 12 77 23

Céline DROMBY

4 clos du Lac - Tél.: 05 17 84 45 41

Karine VRIGNAUD

4 rue de la Tour du Poële - Tél. : 05 49 51 44 78

Médecins

Cabinet ANDRÉ / BACAR

4 rue du Grand Champ - Tél.: 05 49 51 80 15

Frédéric GROSEIL

30 rue du Lac - Tél. : 05 49 51 90 94

Didier SERGUEENKOFF

5 rue des Entrepreneurs - Tél.: 05 49 51 81 13

Musicothérapeute - Art thérapeute vocal

Laurence GARMADI

1 rue de Braunsbach - Tél.: 06 81 09 77 88

Orthophonistes

Catherine LEMAY

13 rue du Chêne Vert - Tél. : 05 49 01 46 97 Sophie PESTOURIE et Claudine FALLOURD

5 clos du Lac - Tél.: 05 49 51 16 96

Ostéopathe

Thibault DAUBLAIN

28 rue du Lac - Tél.: 07 83 80 24 58

• Pédicure podologue

Charles DESWARTE

5 boulevard Victor Hugo - Tél.: 05 49 51 91 36

Pharmacie

Nathalie LACHAMP

2 rue des Entrepreneurs - Tél. : 05 49 51 48 34

Psychologue

Sandrine FUSEAU 13 rue du Gué Rochelin - Tél. : 05 49 51 40 04

• Psychopratienne - Hypnothérapeute

Elodie M'DOIHOMA

2 bis rue des cités - Tél. : 06 23 44 28 30

· Réfléxologie plantaire

Yvonne Elise ROBLIN

4 rue du Tram - Tél.: 06 70 25 71 73

Valérie LASSERRE

28 rue du Lac ou à domicile - Tél. : 06 20 99 89 75

Sage-Femme

Jackie SENECHAUD

2 bis rue des Cités - Tél.: 06 83 08 84 24

Soins infirmiers

Cabinet CARRETIER-DROUINAUD / POUZINEAU

1 bis boulevard Victo Hugo - Tél. : 05 49 51 62 85

Cabinet CHARGELEGUE / GALIOTO 26 rue du Lac - Tél.: 05 49 51 84 48

Cabinet RAMBERT

ZAE Beauregard - Tél.: 07 56 82 40 30

Soins vibratoires Magali MOREAU

28 rue du Lac - Tél. : 06 59 20 27 60

 Sophrologue **Edwige MORCELLET ALLEAUME**

30 rue du Lac - Tél. : 06 71 13 33 35

Bénédicte MARCIREAU

1 chemin du Moulin - Tél.: 06 37 23 36 70

Vétérinaires

Nicolas TOUZEAU, Julie ELIAS et Pierre Alexis COLIN 10 rue des Entrepreneurs - Tél. : 05 49 51 81 66